

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 11 avril 2024

Le onze avril deux mille vingt-quatre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 06 avril 2024.

**Membres en exercice: 11 Présents: 8 Votants: 9 Pour:9 Contre:0**

**PRÉSENTS** : Madame Colette ROUQUET, Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Marc PRADAL, Monsieur Hervé BOULET, Monsieur Hervé CHALMETON, Monsieur Thomas DEVAUD, Monsieur Franck LAURAIRE, Monsieur Damien MALIGE

**ABSENTS**: ~~Madame Nathalie BASTIDE, Monsieur Joseph ROBERT~~

**ABSENTS représentés avec procuration**: Monsieur Jean DELMAS représenté par Monsieur Marc PRADAL

Mr Monsieur Damien MALIGE a été nommé secrétaire.

**OBJET: Travaux forestiers 2024- forêt sectionale de Mialanes  
DE\_2024\_028**

**Madame la Maire,**

**EXPOSE** au Conseil Municipal qu'il serait nécessaire en 2024 de programmer des travaux en forêt sectionale de Mialanes;

Le montant estimatif du programme 2024 présenté par l'Office National des Forêt – Agence de Lozère est de 5 160 € HT.

Il s'agit des opérations suivantes : travaux sur limites

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré**

**APPROUVE** ce programme dans son intégralité;

**INSCIRT** la somme correspondante au budget 2024, soit 5 160 HT;

**SOLLICITE** le Conseil Départemental de la Lozère pour l'octroi d'une aide au taux maximum possible (dans la limite de 50%) sur les natures de travaux éligibles, au titre des mesures d'aide en faveur des forêts des collectivités;

**DEMANDE** à l'Office National des Forêts de proposer son devis pour l'assistance technique à donneur d'ordre, la maîtrise d'œuvre ou la réalisation des travaux;

**DONNE toute délégation** à Madame la Maire pour signer tous les documents relatifs à leur exécution.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Rendu exécutoire après  
Dépôt en Préfecture le :  
et publication ou notification le :



Date de transmission de l'acte: 16/05/2024

Date de reception de l'AR: 16/05/2024

048-214800898-DE\_2024\_028-DE

A G E D I